

Chers collègues, chers amis,

Toute l'équipe de la CPTS Caen-Couronne vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 !

Près d'un an après la création de la CPTS Caen-Couronne, beaucoup de chemin a déjà été parcouru :

- Création de l'association en octobre 2022, AG constitutive en janvier 2023 : un bureau dynamique et coopératif porte le développement de nombreux projets innovants
- Création d'un groupe de référents territoriaux qui fluidifie le partage des informations sur les projets, au plus proche de chacun de vous
- Création de groupes de travail thématiques en fonction des missions confiées à la CPTS : parcours de soins des patients, prévention, gestion de crises sanitaires, qualité des soins, accompagnement des professionnels de santé sur le territoire
- Partenariat avec la Cellule de Coordination des Soins Non Programmés : accès à un médecin traitant, réponse aux demandes de soins non programmés, accès rapide à l'imagerie médicale et réflexion sur les parcours patients
- Choix d'outils numériques pour faciliter les échanges entre professionnels de santé aussi bien en télé expertise que lors d'échanges pluri-professionnels
- Soirées d'échanges et de partage sur des thèmes de santé nous concernant tous.

Dans cette même dynamique, nous souhaitons à la CPTS Caen-Couronne et à ses professionnels de santé une très bonne année 2024 faite de convivialité, de partage et de réussites pour tous ces projets.

Nous comptons sur vous lors de nos prochaines rencontres !

Audrey ARMAND, présidente de la CPTS Caen Couronne

A la une

Nouvelle composition du Bureau de la CPTS Caen Couronne

Le 4 octobre 2023, le Conseil d'Administration a élu de nouveaux membres du bureau.



Audrey ARMAND

Présidente
médecin généraliste



Antoine LEVENEUR

Président d'honneur
médecin généraliste

Vice-Président(e)s : Fabienne GOUABAULT, infirmière - Xavier HUMBERT, médecin généraliste - Olivier OURSEL, médecin psychiatre

Secrétaire Général : Jacques BATTISTONI, médecin généraliste

Secrétaires adjoint(e)s : Cindy CASTRALE, médecin néphrologue - Sébastien BARBIER, infirmier

Trésorière : Marion HECQUARD, pharmacien

Trésorier Adjoint : Bastien GUELLE, masseur-kinésithérapeute

[En savoir plus...](#)

Infos professionnelles



La CPTS vous propose de solliciter des téléexpertises (avis médicaux) avec l'outil OMNIDOC

La téléexpertise permet à tout professionnel de santé de solliciter à distance l'avis d'un médecin face à une situation médicale donnée (diagnostic, analyses, avis sur un traitement, etc.). La question posée et la réponse apportée, hors présence du patient, n'interviennent pas forcément de manière simultanée.

Afin de proposer une solution adaptée aux besoins des professionnels de santé et d'harmoniser nos outils, la CPTS Caen-Couronne vous a invités à tester plusieurs solutions. Nous avons choisi ensemble d'utiliser Omnidoc.

OMNIDOC est une solution de téléexpertise pour les professionnels de santé de ville et pour les établissements de santé qui a pour but d'améliorer, de sécuriser et de valoriser les avis échangés entre professionnels.

[En savoir plus ...](#)

La CPTS encourage tous les médecins généralistes à utiliser cet outil et tous les spécialistes à s'inscrire.

La FCPTS (Fédération nationale des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) a pour but de promouvoir l'organisation territoriale ambulatoire du système de santé en accompagnant la création et le développement des CPTS.

Elle facilite les échanges et la communication d'informations entre les CPTS adhérentes.

Lors de sa réunion du 4 octobre 2023, le Conseil d'Administration de la CPTS Caen-Couronne a approuvé la proposition du Bureau d'adhérer à la Fédération nationale des CPTS.

[En savoir plus ...](#)

Création d'une fédération normande des CPTS

Depuis décembre 2023, après approbation par son Conseil d'Administration, la CPTS Caen-Couronne participe avec les CPTS de la région Normandie à la création d'une fédération régionale.

Cette fédération aura pour missions de :

- Coordonner les actions à l'échelle d'un département et de la région
- Créer un espace d'échanges et de partage d'expériences
- Faciliter la mise en œuvre de nos missions
- Contribuer à la formation des acteurs des CPTS
- Représenter les CPTS auprès des instances

Nous vous tiendrons informés de la création de la fédération qui pourrait intervenir avant la fin du premier semestre.

Actions de la CPTS Caen Couronne





Insuffisance cardiaque : enjeux et pratiques de l'éducation thérapeutique des patients

La CPTS Caen-Couronne et Planeth Patient, plateforme d'éducation thérapeutique régionale, vous ont proposé en janvier 2024 un webinaire sur l'insuffisance cardiaque et l'importance de l'éducation thérapeutique des patients.

D'une durée d'une heure, réalisé avec la participation de cardiologues libéraux et hospitaliers en s'appuyant sur des interviews filmées, ce webinaire montre combien il est important de prévenir et traiter l'insuffisance cardiaque en proposant à vos patients de bénéficier d'une éducation thérapeutique quel que soit le stade de leur maladie.

Si vous n'avez pas pu participer au webinaire en direct, vous pouvez le voir en replay sur notre site internet.

Replay du webinaire

<https://cptscaencouronne.fr/project/ameliorer-la-prise-en-charge-de-insuffisance-cardiaque/>



"Infirmier relai" - Accompagner les patients en ALD avec ou sans médecin traitant dans un parcours de soins.

L'infirmier relai constitue une solution complémentaire de suivi pour les patients, dans le cadre d'un parcours

de soins structuré par les
professionnels de santé de terrain.

Ainsi, l'infirmier relai assure les trois missions suivantes :

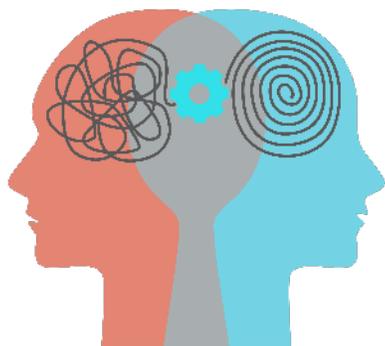
1. Conseil et suivi du patient
2. Relai dans la prise en charge avec d'autres professionnels de santé
3. Assistance en cas de déstabilisation de la situation ou de la pathologie

Tous les professionnels de santé peuvent adresser un patient.

A quels patients s'adresse le dispositif infirmier relai ?

- En priorité aux patients en ALD sans médecin traitant pour qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement
- Aux patients en ALD ayant un médecin traitant qui choisit de travailler avec un infirmier relai.

Pour se renseigner : iderelais.cptscc@gmail.com



Information - sensibilisation "Conduite à tenir en santé mentale" destinées aux infirmiers

La CPTS Caen-Couronne, en lien avec l'EPSM de Caen, organise deux sessions d'information-sensibilisation sur la Conduite à tenir en santé mentale, rappel des bases théoriques et informations sur l'offre de soins caennaise actuelle.

Ces sessions destinées aux infirmiers adhérents à la CPTS Caen-Couronne ont pour but d'apporter des outils dans le cadre de la prise en charge à domicile de personnes souffrant de pathologies psychiatriques.

Les sessions se tiendront dans les locaux de l'EPSM :

- le jeudi 21 mars de 14h00 à 16h00
- le jeudi 16 mai de 14h00 à 16h00

Le nombre de participants est limité à 15 personnes par sessions. Si vous souhaitez participer, merci de vous inscrire en [cliquant ici](https://framaforms.org/inscription-a-la-session-dinformation-sensibilisation-conduite-a-tenir-en-sante-mentale-1708333490).

<https://framaforms.org/inscription-a-la-session-dinformation-sensibilisation-conduite-a-tenir-en-sante-mentale-1708333490>



La CPTS facilite l'accès aux Soins Non Programmés

Imagerie non programmée

Depuis le 2 novembre 2023 les médecins peuvent obtenir un rendez-vous rapide pour un examen d'imagerie pour leurs patients dont l'état de santé le nécessite.

La liste des demandes d'examen réalisables a été définie par les centres d'imagerie et les médecins du territoire. Elle n'inclut pas les urgences vitales mais les examens à réaliser sous 48h. La Cellule de Coordination des Soins Non Programmés (CCSNP) coordonne cette organisation. Elle a reçu 214 sollicitations entre le 2 novembre 2023 et le 31 janvier 2024.

Demandes de soins non programmés

En parallèle et depuis le 1 er juin 2023, la CPTS Caen-Couronne garantit une réponse aux demandes de soins non programmés. L'organisation de cette réponse est assurée par la CCSNP.

Aux demandes de soins survenant en l'absence de ou du médecin traitant, elle apporte une réponse en qualifiant cette demande : simple conseil, proposition de rendez-vous pour une consultation ou visite à domicile.

Si vous êtes médecin généraliste, la CCNSP vous permet d'orienter vos patients en votre absence, et de recevoir des patients si vous êtes disponible. Aux autres professionnels de santé, elle apporte une réponse rapide et adaptée aux besoins de soins.

Ces services financés par la CPTS Caen-Couronne sont accessibles à tous les professionnels de Caen-Couronne.

Agenda

A venir

28
mars

Réunion du Conseil d'Administration de la CPTS Caen Couronne

30
mai

Assemblée générale de la CPTS Caen Couronne
Auditorium du musée des Beaux-Arts

Adhérents

Qui peut adhérer ?

Les professionnels de santé (médicaux et paramédicaux de premier et de second recours), les établissements de santé, les structures médico-sociales et autres partenaires.

452
Adhérents

28
Nouveaux
adhérents ces
derniers mois

7
Missions
lancées

[Adhérer \(gratuitement\)](#)



cptscaencouronne.fr



CPTS Caen-couronne

7 rue Saint-Laurent - 14000 CAEN

cptscaencouronne.fr